

Certificat de capacité à intégrer l'éveil culturel et artistique des enfants à sa pratique professionnelle

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Culture, enfance, éducation, développement local, vie sociale, handicap, prévention, santé.**

Ensemble des professionnels qui, dans leur activité, sont amenés à travailler avec des enfants dans le cadre d'une relation éducative, d'une action culturelle, d'un accompagnement social ou de soin.

Code(s) NAF : **97.00Z**, **94.99Z**, **93.29Z**, **91.02Z**,
91.01Z, **90.03B**, **90.03A**, **90.01Z**,
86.90F, **86.90E**, **86.90D**, **86.10Z**,
87.90A, **88.91B**, **88.91A**

Code(s) NSF : **335**, **331**, **330**

Code(s) ROME : **J1507**, **J1412**, **J1406**, **J1304**, **K1202**

Formacode : **44041**

Date de création de la certification : **09/04/2015**

Mots clés : **musique**, **MEDICO-SOCIAL**, **creche**, **culture**

Identification

Identifiant : **148**

Version du : **17/04/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Nous avons joint à notre dossier des lettres de recommandation que vous pourrez trouver ci-dessous.**

Non formalisé :

- [Lettre de recommandation de Geneviève Laurent, Présidente de l'ANECAMSP \(Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce\)](#)
- [Lettre de recommandation de Pierre Salesne, Directeur pédagogique de la société La Maison Bleue](#)
- [Lettre de recommandation de Pierre Suesser, Président du SNM PMI \(syndicat national des médecins de PMI\)](#)
- [Lettre de recommandation de Aymeric de Chalup, Sous-Directeur, Responsable du département Enfance et Parentalité de la CNAF](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Garantir un niveau de professionnalisation pour tous les professionnels qui travaillent auprès des enfants.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Nous ne sommes pas en lien avec une certification enregistrée au RNCP.

Descriptif général des compétences constituant la certification

1 - Etre capable de repérer les outils culturels ou artistiques appropriés

- Choix d'instruments de musique adaptés,
- Repérage pertinent en littérature enfantine,
- Choix de matériaux et peinture en arts plastiques,
- Connaissance précise des capacités psychomotrices d'un très jeune enfant,
- Acquisition de répertoire enfantine,
- Etre au fait des spécificités des spectacles très jeune public.

2 - Savoir utiliser ces outils en fonction des publics et des situations dans la discipline artistique choisie

- Effectuer des choix cohérents d'éveil artistique en fonction de l'âge des enfants, de leur rythme singulier (veille, sommeil, tonicité...) , de la présence ou non des parents, du lieu et de ses ressources.

3 - Capacité à pratiquer dans un lieu de vie collective

- Assumer une pratique artistique sous le regard des collègues et les associer aux projets,
- Assurer les liens avec les parents.

Modalités générales

La certification est accessible par la voie de la formation (offre de formation) mais également par voie directe.

Certification accessible par le biais de trois dispositifs distincts :

- Evaluation des acquis à l'issue d'une formation : compte-rendu d'expérience écrit, audio ou vidéo post-formation et entretien.
- Evaluation des acquis après un temps d'analyse et de confrontation de pratique : compte-rendus d'expérience écrit, audio ou vidéo post-formation et entretien.
- Evaluation des acquis et de l'expérience par voie directe : 4 compte-rendus d'expérience écrit, audio ou vidéo et analyse de pratique avec un formateur.

In fine, le dossier du candidat sera examiné par un jury, qui attribuera la certification ou indiquera les compétences qui ne sont pas totalement maîtrisées et doivent être acquises pour accéder à la certification.

Liens avec le développement durable

Public visé par la certification

- Tous les métiers dans lesquels un salarié se trouve dans une relation d'éducation, d'éveil, d'animation, de soin, d'accompagnement, d'aide et de service aux enfants et à leurs familles.

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

- Construction de qualifications pour les personnes de qualification modeste (CAP...).
- Reconnaissance sociale de la profession à travers l'acquisition de nouvelles aptitudes.
- Participation à l'enrichissement culturel et social de la collectivité.
- Sécurisation des aptitudes pédagogiques des professionnels de la petite enfance.

Pour l'entité utilisatrice

- Pouvoir valider leurs activités et par là même valoriser l'entité utilisatrice.
- Contribuer à la maîtrise de la qualité et l'élévation des services à la personne.
- Elargissement des projets pédagogiques des entités utilisatrices.
- Enrichissement de l'offre pédagogique et assurance qualitative de la pédagogie.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis à l'entrée mais l'accès à la certification n'est possible que s'il y a exercice effectif d'une activité en relation avec les enfants (post-requis).

Compétences évaluées

- Etre capable de repérer les outils culturels ou artistiques appropriés.
- Savoir utiliser ces outils en fonction des publics et des situations dans la discipline artistique choisie.
- Capacité à pratiquer dans un lieu de vie collective.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau

Centre(s) de passage/certification

- Enfance et Musique, 17 rue Etienne Marcel, 93500 Pantin

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un "Certificat de capacité à intégrer l'éveil culturel et artistique des enfants à sa pratique professionnelle"

Plus d'informations

Statistiques

Depuis 35 ans, 2000 professionnels en moyenne suivent chaque année les cursus qui conduiront à la certification.

Autres sources d'information

Site internet : <http://www.enfancemusique.asso.fr>

